

2025/66

DEPARTEMENT DU LOT

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

COMMUNE DE LIMOGNE EN QUERCY

S 9 / 10

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date de la convocation :**  
29/08/2025

**Conseillers en exercice :**  
13

**Présents :** .....9

**Votants :** .....11

**Pour :** .....11

**Contre :** .....0

**Abstention :** ..0

**L'an deux mille vingt-cinq, le 4 septembre à dix-neuf heures et trente minutes,** le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE-EN-QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VIALETTE, Maire.

**Présents :** Mesdames et Messieurs VIALETTE Jean-Claude, ESCUDIER Isabelle, ORTALO-MAGNÉ Michel, ANDRIEU Francis, BACH Yves, BOUCHARD Jean-Luc, GOMEZ Hélène, RENARD Serge, WARGNY Christophe.

**Absents représentés :** CAMBOU Michel par BACH Yves,  
SINGLANDE Anthony par GOMEZ Hélène.

**Absents :** CONTE Benoît, NOUVIALE Arnaud.

**Secrétaire de séance :** ANDRIEU Francis.

**Objet : Tarifs entrée piscine municipale**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les critères et tarifs appliqués à la piscine municipale de Limogne-en-Quercy.

**Pour les entrées à la Piscine :**

Pour cette saison 2025, les tarifs d'entrée à la piscine sont fixés de la façon suivante :

- Accès pour tous les enfants de moins de 3 ans ..... gratuit
- Accès pour les enfants de moins de 11 ans domiciliés sur la commune de Limogne en Quercy ..... gratuit
- Entrée journée - enfant de 11 à 13 ans : ..... 2.80 €
- Entrée journée - adultes (14 ans et plus) : ..... 3.80 €
- Carnet saisonnier - 10 entrées enfant de 11 à 13 ans (non nominatif) : ..... 23,00 €
- Carnet saisonnier - 10 entrées adultes (14 ans et plus, non nominatif) : ..... 33,00 €

Les cartes ne sont en aucun cas remboursables et sont valables pour une saison uniquement

**Pour la buvette à la Piscine :**

- Boisson 0.50 cl (eau) : ..... 1.00 €
- Glaces : Haribo Rocket ..... 1.10 €  
 Donut ..... 1.30 €  
 Twister cogmixx ..... 1.40 €  
 Twister super et Calippo (l'unité) ..... 1.80 €  
 Haribo push up, Reine des neiges et Roi lion (l'unité) ..... 2.20 €  
 Cornetto chocolat et Classico ..... 2.40 €  
 Solero ..... 2.60 €  
 Cornetto (glace à l'italienne) ..... 2.70 €  
 Magnum ..... 2.90 €  
 Ben & Jerry ..... 3.20 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://telerecours.fr>

**AR Prefecture**

046-214601734-20250904-2025\_S9\_66-DE  
Reçu le 09/09/2025  
Publié le 09/09/2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Décide de fixer les tarifs pour la saison 2025 selon le détail ci-dessus.

CONTRE	POUR	ABSTENTIONS	DÉCISION
0	11	0	Adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

A Limogne, le 4/09/2025

Le Maire,  
**Jean-Claude VIALETTE.**



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télerecours accessible par le lien : <http://telerecours.fr>